



VB LA ROCHETTE

Impasse des Pincevents - 77000 LA ROCHETTE

Tel : 01.64.37.23.41 - mail : vb.larochette@orange.fr

site internet : http://www.vblarochette.com

CADRE RESERVE AU CLUB :

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> Photo                           | Licence saisie le        |
| <input type="checkbox"/> Justificatif identité           | ____/____/____           |
| <input type="checkbox"/> Règlement                       | Numéro licence :         |
| <input type="checkbox"/> Certificat médical              | _____                    |
| <input type="checkbox"/> Liste de diffusion hebdo volley | Mail validation LIFVB le |
| <input type="checkbox"/> Enregistrement                  | ____/____/____           |

**SAISON 2020-2021**

**DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB de VOLLEY-BALL LA ROCHETTE**

<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Téléphone :</b>	<b>Mail :</b>
<b>Adresse :</b>	

Bonjour,

Comme chaque année, afin de mieux organiser la reprise, nous vous communiquons les informations relatives au fonctionnement du club pour cette saison ainsi que les documents administratifs importants à compléter. Je vous remercie d'y prêter une attention particulière et de nous les retourner au plus vite afin de procéder à votre inscription.

AUCUNE LICENCE NE SERA DELIVREE SANS TOUS LES DOCUMENTS FOURNIS. Il s'agit d'une condition à votre participation aux compétitions et ce, dès le premier match !

**Pour ce faire, voici la liste des documents à nous retourner avec ce dossier dans les meilleurs délais :**

- **uniquement pour celles ou ceux qui arrivent au club cette saison :**  
- une photocopie d'une pièce d'identité (Carte d'identité recto-verso, passeport)  
- une photo d'identité en couleur
- **la fiche de renseignements** (page 2) comprenant une autorisation parentale de pratique du volley-ball à signer par les parents pour les mineurs.
- **la charte du club** (page 3) que vous devez lire attentivement avant de vous engager et qui doit être signée par vous-même, ainsi que par le responsable légal si vous êtes mineur(e).
- **le règlement de votre cotisation** pour la saison 2020/2021 selon la catégorie d'âge. Moyens de paiement acceptés : Espèces, Chèque à l'ordre de « VOLLEY-BALL LA ROCHETTE », Coupons Sports ANCV et Chèques Vacances ANCV.
- **le formulaire de demande de licence ci-joint** (que vous pourrez compléter avec l'aide du secrétariat du club).
- **le certificat médical ci-joint, d'aptitude à la pratique du volley-ball en compétition, avec en outre pour les catégories d'âge M13, M15 et M18 un simple surclassement signé par le médecin.**

Vous remerciant de votre confiance, nous vous souhaitons à tous une très bonne année sportive.

A très bientôt...

Le Président Serge BOUJU

Tél : 06-23-67-51-00

Si vous souhaitez recevoir une attestation  
par mail, cochez la case



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### L'adhérent :

Nom :	Prénom :
Nom de naissance :	Date de naissance :
Taille en cm :	Lieu de naissance :

- autorise le club Volley-Ball La Rochette à utiliser les photographies, individuelles et collectives, sur lesquelles j'apparais dans le cadre exclusif des activités et de la promotion des équipes (affichage de photos dans le gymnase, présentation des équipes sur le site Internet du club (<http://www.vblarochette.com>), page Facebook, promotion des projets et des résultats des jeunes, etc...).
- autorise les responsables du club à accepter toutes interventions médicales ou chirurgicales en cas de besoin.

### Cadre réservé aux parents ou responsables légaux si l'adhérent est mineur :

Je soussigné , père, mère, représentant légal (rayer les mentions inutiles)

- autorise mon enfant à pratiquer le volley-ball et à participer aux activités organisées par le club Volley-Ball La Rochette.
- autorise le club Volley-Ball La Rochette à utiliser les photographies, individuelles et collectives, de mon enfant en tenue du club dans le cadre exclusif des activités et de la promotion des équipes (affichage de photos dans le gymnase, présentation des équipes sur le site Internet du club (<http://www.vblarochette.com>), réseaux sociaux, promotion des projets et des résultats des jeunes, etc...).
- autorise les responsables du club à accepter toutes interventions médicales ou chirurgicales en cas de besoin.

#### Père :

Téléphone :
E-mail :

#### Mère :

Téléphone :
E-mail :

*A noter que dans le cadre des nouvelles dispositions de lutte contre le dopage, des contrôles inopinés des jeunes à l'initiative de la Fédération Française de Volley pourront être réalisés.*

*Je déclare avoir pris connaissance que le Volley-Ball La Rochette sollicitera ma participation en qualité d'accompagnateur et/ou de supporter de l'équipe afin de faciliter les transports des joueurs(ses) sur les lieux de matches ou de manifestations sportives.*

*En conséquence, j'autorise, par la présente, le transport, en véhicule personnel (parents, encadrants) ou par tout autre mode de transport adéquat encadré de mon enfant par un responsable du club ou un accompagnateur présent sur les lieux.*

**Personne à joindre en cas d'accident :**  Père (coordonnées ci-dessus)  Mère (coordonnées ci-dessus)  Autre (remplir les champs ci-dessous)

Nom :	Prénom :
Téléphone :	Lien de parenté avec l'adhérent :

### Médecin traitant :

Nom :	Ville :
Problèmes particuliers (asthme ou autre) :	
Contre-indication médicale particulière :	
Régime particulier :	Groupe sanguin : Rhésus :

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent :	Signature du responsable légal pour les mineurs :
---------------------------	---



## CHARTRE DU CLUB de VOLLEY-BALL LA ROCHETTE

### INFORMATIONS GENERALES

Le club est une association. Pour vous inscrire, vous devez y adhérer en prenant une licence et en réglant votre cotisation. Votre adhésion est un acte libre et volontaire. Le montant de la cotisation à verser au club comprend :

- l'assurance en cas d'accident ou autre
- le montant de la licence (part Fédération : FFVB, LIFVB, CDVB77 ou UFOLEP....)
- la part Club

C'est cette dernière part qui permet le fonctionnement et la vie du club à savoir rémunérer les entraîneurs, régler les frais d'engagement en championnat ou en coupe de vos équipes, les frais d'arbitrage, etc. Elle permet également de rendre effectif l'affiliation du club auprès des instances départementales, régionales et nationales, d'acheter du matériel et de veiller à son entretien (ballons, filets, etc.), d'acheter des maillots et d'autres équipements, de payer les inscriptions à des tournois, ou encore d'organiser des stages et des animations.

### REGLE DE VIE

**Pratiquer un sport d'équipe c'est apprendre à vivre en société, à respecter l'intérêt de tous et participer à la vie particulièrement dynamique de l'association. Pour ce faire, il est important de prendre connaissance et d'appliquer les règles suivantes :**

#### ⇒ COMPORTEMENT

- **respecter l'encadrement et l'ensemble des adhérents du club** (dirigeants, entraîneurs, gardiens, arbitres, partenaires, adversaires, etc.).
- **arriver 15 minutes avant l'heure de début d'entraînement** et de se présenter en tenue sur le terrain à l'heure de début de la séance.
- **respecter les installations et prendre soin du matériel** mis à votre disposition (chaussures à semelles noires interdites dans le gymnase).
- **préparer et ranger le matériel d'entraînement**, montage et démontage des terrains, comptage des ballons et matériels sortis pour la séance d'entraînement ou pour le match.
- **être présent à tous les entraînements et à tous les matchs pour lesquels vous êtes sollicités**, pour soutenir et consolider son équipe, excepté en cas de force majeure ou d'importante indisponibilité.
- **prévenir impérativement l'entraîneur de son absence (la veille au plus tard) ou de son retard dès que possible.**

#### ⇒ EQUIPEMENT

- **se présenter avec un équipement adapté** à la pratique du volley-ball : short, tee-shirt, survêtement, chaussures de sport (semelle noire interdite), genouillères (recommandées), gourde ou bouteille d'eau.
- **prendre soin de la tenue de match** fournie par le club.
- **rendre l'équipement fourni par le club** (maillot et short) à l'entraîneur en fin de saison si la taille n'est plus valable ou si je quitte le club.

#### ⇒ VIE ASSOCIATIVE

- **la participation de vos proches au transport lors des matchs est une condition fondamentale au bon fonctionnement du club. Si tout le monde joue le jeu cela représente 1 ou 2 déplacement(s) maximum sur toute la saison.**
- **transmettre à vos parents et à vos proches** les informations relatives à la vie du club communiquées par votre entraîneur ou par le club.
- **soutenir toutes les équipes du club** en conviant au match votre famille et vos amis.
- **assister à l'assemblée générale et y convier vos parents.**
- **participer aux diverses manifestations organisées par le club courant l'année (soirées, tournois, etc.)**

#### Adhérent(e) :

Nom

Prénom

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

#### Le responsable légal pour les mineurs

Nom

Prénom

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »



## SAISON 2020-2021 : CATEGORIES – COTISATIONS – ENTRAINEMENTS

Catégorie	Cotisation	Entraînements (horaires et lieux, sous réserve de petites modifications en raison des flux d'effectifs à la rentrée)	
<b>SENIORS</b> <i>Né(e)s en 1999 ou avant</i>	174€	NATIONALE 2 féminine	Lundi 20h15-22h15 Anquetil Mercredi 20h15-22h15 Tabourot Vendredi 20h15-22h15 Tabourot
		PRENATIONALE féminine	Mardi 20h15-22h15 Tabourot Jeudi 20h15-22h15 Tabourot
		DEPARTEMENTALES masculine/féminine	Mardi 20h15-22h15 Anquetil (fém.et masc.) Jeudi 20h15-22h15 Tabourot (fém.) Jeudi 20h15-22h15 Huard (masc.)
<b>M21</b> <i>Né(e)s en 2000, 2001 et 2002</i>	163€	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard	
<b>M18</b> <i>Né(e)s en 2003, 2004 et 2005</i>	152€	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard	
<b>M15 Filles</b> <i>Né(e)s en 2006 et 2007</i>	142€	Mardi 18h15-20h15 Anquetil Jeudi 18h15-20h15 Tabourot	
<b>M13 Filles</b> <i>Né(e)s en 2008 et 2009</i>	139€	Mardi 18h15-20h15 Anquetil Jeudi 18h15-20h15 Tabourot	
<b>M15 Garçons</b> <i>Né(e)s en 2006 et 2007</i>	142€	Mercredi 18h15-20h00 Tabourot Vendredi 18h15-20h00 Tabourot	
<b>M13 Garçons</b> <i>Né(e)s en 2008 et 2009</i>	139€	Mercredi 18h15-20h00 Tabourot Vendredi 18h15-20h00 Tabourot	
<b>M13 à M20</b>		Groupe performance : Lundi 18h00-20h00 Tabourot (entraînement spécifique sous conditions, à voir avec son entraîneur)	
<b>M11</b> <i>Né(e)s en 2010 et 2011</i>	129€	Mercredi 18h15-19h45 Tabourot Vendredi 18h15-19h45 Tabourot	
<b>M9</b> <i>Né(e)s en 2012 et 2013</i>	119€	Mercredi 16h30-18h00 Tabourot	
<b>M7</b> <i>Né(e)s en 2014 et 2015</i>	109€	Mercredi 16h30-18h00 Tabourot	
<b>UFOLEP 1</b>	120€	Mercredi 20h15-22h15 Geissler	
<b>UFOLEP 2 et 3</b>		Mardi 20h15-22h15 Anquetil Jeudi 20h15-22h15 Huard	
<b>LOISIRS</b>	98€	Lundi 20h15-22h15 Anquetil Mercredi 20h15-22h15 Geissler	

<b>DIRIGEANTS / ENCADRANTS</b>	84€
--------------------------------	-----

<b>SUPPORTER</b>	25€
------------------	-----

### ADRESSES DES GYMNASES

Gymnase René TABOUROT, impasse des pincevents, 77000 LA ROCHETTE (**entrée par devant côté public**)

Gymnase René HUARD, rue du stade, La Rochette Village, 77000 LA ROCHETTE

Gymnase Jacques ANQUETIL, 240 avenue Albert Camus, 77190 DAMMARIE-LES-LYS

Gymnase Germain GEISSLER, avenue de la libération, 77000 VAUX-LE-PENIL

**COORDONNEES DU PRESIDENT : Serge BOUJU, 06 23 67 51 00**